

Acquisition réussie de blocs d'actions de PARIS RE portant ainsi la participation de PartnerRe à 83% du capital

INFOS TITRE

- Mnémo : PRI
- ISIN : CH0032057447
- Bloomberg : PRI FP
- Reuters : PRI PA
- Euronext Paris - B

CONTACTS

- +41 41 727 51 57
- **Analystes & Investisseurs**
Agences de notation
investor.relations@paris-re.com
 - **Media**
press.relations@paris-re.com

Zoug, Suisse, le 5 octobre 2009, PARIS RE Holdings Limited (Euronext : PRI) ("PARIS RE") annonce que PartnerRe Ltd ("PartnerRe"), après avoir obtenu toutes les autorisations requises de la part des autorités des assurances et de la concurrence, a réalisé avec succès l'acquisition préalablement annoncée de blocs de titres d'actions de PARIS RE. PartnerRe a annoncé qu'à la clôture des marchés le 2 octobre, elle avait acquis dans le cadre de l'acquisition de blocs environ 71% des actions de PARIS RE, des ordres portant sur 6% des actions de PARIS RE supplémentaires devant être exécutés dans les jours à venir. Après l'exécution de ces ordres, et en tenant compte de l'acquisition précédemment annoncée de 6% des actions de PARIS RE, la participation de PartnerRe sera portée à 83% du capital de PARIS RE.

Hans-Peter Gerhardt, Directeur général de PARIS RE a déclaré :

"Avec l'acquisition de ces blocs d'actions, PartnerRe contrôle le Conseil d'administration de PARIS RE. Nous souhaitons la bienvenue à nos six nouveaux administrateurs, tous des dirigeants expérimentés de PartnerRe, et sommes impatients d'élaborer avec eux notre stratégie et notre seuil de risque. Comme précédemment annoncé, ceci n'affectera pas les renouvellements de janvier 2010, que nous conduirons indépendamment et en phase avec notre stratégie éprouvée.

En outre, nous ferons tout notre possible pour faciliter l'achèvement du processus de fusion prévu d'ici la fin de l'année et l'intégration en douceur de nos deux entreprises.

Je remercie tous les collaborateurs de PARIS RE pour leur forte implication dans cette acquisition et reste convaincu que la nouvelle entité se positionnera comme l'un des principaux acteurs de notre secteur".

Comme annoncé précédemment, PARIS RE et PartnerRe se sont mis d'accord pour procéder directement à une fusion au lieu d'une offre publique d'échange. Cette structure révisée devrait accélérer l'acquisition de PARIS RE par PartnerRe, la contrepartie proposée aux actionnaires de PARIS RE demeurant inchangée.

PARIS RE convoquera une Assemblée générale de ses actionnaires appelée à se prononcer sur une fusion, régie par le droit suisse, par laquelle PARIS RE serait absorbée par une filiale détenue à 100% par PartnerRe. Une fois approuvée par des actionnaires représentant au moins 90% du total des droits de vote de PARIS RE, la fusion devrait prendre effet au cours du mois de décembre 2009.

Avertissement concernant les déclarations prospectives

Ce communiqué est susceptible de contenir au sujet de PARIS RE et PartnerRe, des « déclarations prospectives » telles que définies par les dispositions ayant trait au « safe harbor » du Private Securities Litigation Reform Act de 1995. Ces déclarations prospectives sont fondées sur les hypothèses et espérances de PARIS RE et PartnerRe en ce qui concerne les événements à venir et les performances financières, selon le cas, de PARIS RE, PartnerRe ou l'entité combinée. De telles déclarations sont sujettes à des risques commerciaux, économiques et compétitifs significatifs et des incertitudes, en vertu desquels les résultats réels pourraient être matériellement différents de ceux contenus dans les informations prospectives. Ces informations prospectives pourraient être influencées par de nombreux événements prévisibles et imprévisibles et des évolutions en termes d'exposition à des catastrophes, ou d'autres pertes matérielles et humaines, d'adéquation en réserves, de risques associés à l'exécution de stratégies d'affaires et l'intégration de nouvelles acquisitions, de niveaux et de tarification des affaires nouvelles et des renouvellements de contrats, de risques de crédit, d'intérêt, de devise et d'autres risques liés au portefeuille d'investissement de PARIS RE, PartnerRe ou l'entité combinée, à des changements dans les pratiques comptables, au risque qu'une

condition à la réalisation de l'opération envisagée ne soit pas remplie, ou qu'une autorisation réglementaire potentiellement nécessaire pour mener à bien l'opération proposée ne soit pas obtenue ou soit obtenue sous des conditions qui ne sont pas prévues, à l'échec ou au retard dans la mise en œuvre de l'opération envisagée pour d'autres raisons, et d'autres éléments identifiés dans l'information enregistrée par PartnerRe auprès de la United States Securities and Exchange Commission (la "SEC", Autorité américaine de régulation des marchés financiers) et dans le Document de Référence de PARIS RE enregistré auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (l'"AMF") le 29 avril 2009 sous le n° R.09-036, également disponible en anglais sur le site internet de PARIS RE (<http://www.paris-re.com>). Au vu des incertitudes significatives relatives à l'information prospective contenue dans ce communiqué, il est recommandé aux lecteurs de ne pas accorder de confiance excessive aux déclarations prospectives, lesquelles ne sont valables qu'à la date à laquelle elles ont été émises. PARIS RE et PartnerRe n'ont aucune obligation d'actualiser ou de réviser lesdites informations prospectives.

PARIS RE Holdings Limited ne communique pas de "prévisions de bénéfice" au sens de l'article 2 du Règlement (EC) n°809/2004 de la Commission européenne. En conséquence, les déclarations prospectives contenues dans ce communiqué ne doivent pas être comprises comme de telles prévisions de bénéfice.

Informations supplémentaires et où les obtenir

PartnerRe a enregistré un « proxy statement » auprès de la SEC pour l'opération envisagée. PARIS RE et PartnerRe conseillent vivement aux investisseurs et actionnaires de lire ce document ainsi que tout autre document pertinent enregistré auprès de la SEC puisqu'ils contiennent des informations importantes. Les investisseurs et actionnaires peuvent obtenir ces documents gratuitement sur le site internet de la SEC à www.sec.gov. De plus, les documents enregistrés par PartnerRe auprès de la SEC peuvent être obtenus gratuitement en contactant Robin Sidders, Director of Investor Relations, PartnerRe Ltd., 90 Pitts Bay Road, Pembroke, Bermuda HM 08, (441) 292-0888 ou sur la partie du site internet de PartnerRe dédiée aux relations avec les investisseurs sur www.partnerre.com.

Informations importantes pour les investisseurs et actionnaires

Ce communiqué ne constitue pas une offre de vente ou la sollicitation d'une offre d'achat de titres. Il n'y aura pas de cession de titres dans tout pays dans lequel une telle offre, sollicitation ou cession serait illicite si elle était effectuée avant l'enregistrement ou l'habilitation en vertu de la réglementation relative aux titres. La distribution de ce communiqué peut, dans certains pays, faire l'objet de restriction en vertu de la loi ou de la réglementation. Par conséquent, les personnes qui viennent à prendre possession de ce document sont tenues de s'informer et de respecter ces restrictions.

PROCHAINE PUBLICATION

→ Résultats du 3^{ème} trimestre
et des 9 premiers mois 2009
Jeudi 12 novembre 2009

PARIS RE Holdings Ltd.
Postrasse 30, Postfach 851
CH-6301 Zug
+41 41 727 51 51
www.paris-re.com